

PROCÈS-VERBAL de la treizième (18-13) réunion de la **commission des études** tenue le mardi 27 novembre 2018, à 9 h, au local G-130 du Cégep de Rimouski.

---

18-13.01 - ÉTAIENT PRÉSENTES ET PRÉSENTS : mesdames Lyanna Bernier, Marie-Hélène Cloutier, Marlène Cormier, Jocelynn Meadows (présidente), Josée Ruest et messieurs Jérôme Bossé, Serge Desrosiers, Luc Jobin, Jean Simard et Richard Tousignant.

ABSENCES MOTIVÉES : mesdames Lucie Bernier, Geneviève Morin, Annie-Claude Prud'homme et messieurs Dave Gagnon et Guillaume Leblanc.

A ÉGALEMENT ASSISTÉ : Nicole Coats (secrétaire d'assemblée)

18-13.02 - ORDRE DU JOUR

- .01 - Vérification des présences et mot de bienvenue
- .02 - Examen de l'ordre du jour
- .03 - Présidence d'assemblée et animation
- .04 - Procès-verbal de la 12 (18-12) réunion
  - a) Adoption
  - b) Suites
- .05 - Information
- .06 - PIÉA – modification (RREC) : avis
- .07 - Règlement sur les droits d'inscription (C-7b) : dépôt
- .08 - Projet d'ordre du jour de la prochaine réunion

Il est PROPOSÉ par madame Marie-Hélène Cloutier, APPUYÉ par madame Marlène Cormier, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été proposé.

18-13.03 - Les membres conviennent que madame Jocelynn Meadows sera présidente d'assemblée et fera l'animation.

...2

18-13.04 – PROCÈS-VERBAL DE LA 12<sup>E</sup> (18-12) RÉUNION

a) Adoption 18-12

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean Simard, APPUYÉ par monsieur Richard Tousignant, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la 12<sup>e</sup> réunion (18-12) tel qu'il a été déposé.

b) Suites

Aucune suite à donner.

18-13.05 – INFORMATION

Madame Meadows informe les membres de la commission des études de quelques sujets qui ont été traités à la commission des affaires pédagogiques (CAP) :

- Actualisation de programmes : TÉS, TTS, Logistique du transport, Technologie de l'électronique, Sciences humaines, Sciences nature, Radiodiagnostic, TAD, étude sectorielle en santé
- Stages (portrait de la situation)
- Prix littéraire des collégiens (soutien possible par les cégeps pour cette année)
- Réflexion sur la réussite – Fédération des cégeps en collaboration avec le Carrefour de la réussite
- Poids des programmes

Elle résume les affichages qui seront effectués à la direction des Études dans les prochaines semaines.

18-13.06 – PIÉA – MODIFICATION (RREC) : AVIS

Certaines modifications au Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2018. Les modifications touchent les incomplets permanents (IN) et s'appliquent aux étudiantes et aux étudiants à partir du trimestre d'automne 2018. Afin de respecter nos obligations légales face au RREC, le Collège de Rimouski doit apporter des changements à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) du Collège de Rimouski avant le 31 décembre 2018.

Chacune des composantes effectuera les modifications à son cadre local d'application (CLA) dans le but de clarifier les éléments de procédures en lien avec les demandes d'incomplet permanent (IN). Cette façon de faire assure l'autonomie et le respect de la réalité de chacune des composantes.

Objectif :

Que le conseil d'administration du Collège de Rimouski adopte les modifications à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) afin de respecter les nouvelles dispositions du Règlement sur le régime des études collégiales (RREC).

Considérant :

- Notre obligation légale de respecter le Règlement sur le régime des études collégiales (RREC);
- Les modifications au RREC concernant les incomplets permanents (IN);
- Ces modifications sont en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018;
- Ces modifications touchent PIÉA du Collège de Rimouski.

Recommandation :

Donner un avis favorable au conseil d'administration afin qu'il adopte les modifications proposées à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA).

Il est PROPOSÉ par madame Lyanna Bernier, APPUYÉ par monsieur Serge Desrosiers, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d'administration afin qu'il adopte les modifications proposées à la PIÉA.

18-13.07 - RÈGLEMENT SUR LES DROITS D'INSCRIPTION (C-7B) : DÉPÔT

Madame Meadows présente les modifications apportées

18-13.08 - PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE RÉUNION

- Règlement sur les droits d'inscription ( C-07b ) : avis

La séance est levée à 10 h.

---

Présidente

---

Secrétaire d'assemblée